

## SECTION DU C.C.A.S. DE BERGUETTE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du  
25 mars 2024

Date de convocation : le 19 mars 2024

Objet :  
**Compte administratif**

Votes pour : 5  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mil vingt-quatre, les vingt-cinq mars, à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la section de BERGUETTE, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Véronique LUPART, Présidente de la section du Centre Communal d'Action Sociale de BERGUETTE.

**Etaient présents** : Mme Véronique LUPART – Mme Marie France VERREMAN – M. Patrick MAMETZ – M. Gérard CORRIETTE – Mme Marie-Andrée PAYELLE, formant la majorité des membres en exercice.

**Membre excusé ayant donné procuration** : M. Joël LEGRAND

Madame Marie-Andrée PAYELLE est nommée secrétaire.

\*\*\*\*\*

Le Comité de la section du Centre Communal d'Action Sociale de Berguette,

Après avoir entendu les explications concernant le compte administratif de l'année 2023 et après en avoir délibéré, hors de la présence de Madame la Présidente,

DECIDE d'approuver le compte administratif 2023 avec un résultat d'exécution annexé à la présente.

Délibération affichée le **05 AVR. 2024**  
Territoriales.

, article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités

**Certifiée exécutoire compte-tenu  
De la transmission en Sous-Préfecture  
et de la publication électronique**

le **05 AVR. 2024**

La Présidente,

Le secrétaire de séance,



Marie-Andrée PAYELLE



Véronique LUPART

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET 2023</b>		<b>2</b>

	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = A + B	
	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat de fonct./solde d'inv. (1) (A)	Dépenses	Recettes	Solde (1) (B)	EXCEDENT	DEFICIT
<b>TOTAL</b>	5 915,40	15 421,14	9 895,74				9 895,74	
Fonctionnement	5 525,40	2 838,89	2 686,51					2 686,51
Investissement	-	390,00	390,00				390,00	
<b>002 Résultat N-1</b>		12 192,25	12 192,25				12 192,25	
<b>001 Solde d'inv. N-1</b>	390,00		-				-	390,00

	RESULTAT / solde			EXCEDENT	DEFICIT
	Dépenses	Recettes	Résultat / solde (1)		
<b>TOTAL PAR SECTION</b>					
Fonctionnement	5 525,40	15 031,14	9 505,74 (2)	9 505,74	
Investissement	390,00	390,00	- (3)	-	

(1) Indiquer le signe algébrique (Recettes - Dépenses)

(2) Résultat à affecter, si excédentaire, ou à reporter en D002 si déficitaire

(3) A reporter ligne 001